Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvrée, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — N° 3.28. — TELEPHONE

Une chasse à l'homme

IL S'AGISSAIT SIMPLEMENT D'UN POCHARD

Jeudi, à deux heures du matin, un vigile passait rue du Bois quand il entendit un bruit de vitre brisée provenant de la rue de l'Hospice.

Le vigile s'y rendit aussitôt et aperçut un individu qui, à sa vue, prit la fuite. Il le poursuivit et l'ayant rejoint à hauteur de la rue de l'Espérance, lui enjoignit de le suivre au poste de police du 2me arrondissement.

Le quidam obtempéra mais rue du Grand Chemin, il s'enfuit à nouveau.

Le vigile alors sortit son revolver et tira plusieurs coups en l'air puis il lâcha son chien sur le fuyard.

Ce dernier ne tarda pas à être rejoint par le molosse qui lui déchira ses vêtements et le mordit cruellement aux cuisses.

Conduit au poste de la rue des Arts par le vigile, le personnage déclara s'appeler L.B. D..., 24 ans, marchand de sacs, rue Monge, cour Delplanque, 7. Il raconta qu'étant ivre, il était tombé dans la fenêtre de l'estaminet Masquelin, rue de l'Hospice, 3, et avait, dans sa chute brisé un carreau.

D... a été remis en liberté.

ILS SON'T PASSES LES CENT FRANCS !

Jeudi soir, Mlle Agnès Jennieaux, 36 ans, demeurant rue de Mouvaux, 14, s'est rendue à la permanence au poste central pour déposer une plainte en vol.

Mlle Jennieaux, mercredi soir, avait, devant deux personnes entrées chez elle, placé un billet de cent francs dans un portemonnaie qu'elle déposa sur la table de sa cuisine. Elle se rendit ensuite à l'étage et, après le départ de ses visiteurs, la vieille demoiselle constata que son billet de 100 francs avait disparu.

Une enquête est ouverte.

LES CAMBRIOLEURS RUE DU GRAND-CHEMIN

Au cours de la nuit de Noël, des cambrioleurs se sont introduits chez M. Deldal, rue du Grand Chemin, 119.

Ils ont fouillé les meubles, mais n'ayant sans doute rien trouvé à leur convenance, les malandrins se sont retirés sans rien emporter.

Informé, M. Barthouil, commissaire de police du 2e arrondissement, a ouvert une enquête.

ARRESTATION D'UN DESERTEUR

Le service de la Sûreté a arrêté jeudi après-midi, un sieur Emile Danès, né à Paris en 1893, déserteur depuis 1912 du 51me régiment d'infanterie en garnison à Beauvais, où il avait contracté un engagement volontaire.

Danès a été remis à la gendarmerie.

Il avait été arrêté mercredi soir par des hussards, mais il avait réussi à s'échapper, après avoir brisé ses menottes.

SYNDICAT DES VOYAGEURS

Le syndicat des voyageurs et représentants de commerce de Roubaix-Tourcoing et environs fêtera l'anniversaire de sa fondation demain samedi. A cette occasion, un banquet réunira les syndiqués et leurs invités à huit heures et demie du soir, au Café Français, Grande-Rue, 34.

UN ATTELAGE DANS UN CABARET

Un camion attelé d'un cheval appartenant à M. Jules Lemaire, expéditeur, rue du Curé, conduit par le domestique Jean Provoyeur, 33 ans, descendait mercredi soir, la rue Pellart.

Soudain, l'une des rênes se brisa et le cheval partit à toute allure. Surpris, le domestique fut jeté à terre mais fort heureusement il se releva sans blessure.

Quant à l'attelage il alla se jeter dans la vitrine de l'estaminet Edmond Mercier, à l'angle des rues Pellart et Saint-Antoine.

La vitrine a été complètement démolie.

ASSISTANCE AUX FAMILLES NOMBREUSES

Le Maire de la ville de Roubaix a l'honneur d'informer ses concitoyens que le Bureau d'assistance et le Conseil municipal se réuniront spécialement dans le courant de janvier 1914, pour examiner les demandes qui parviendront audit bureau, 119-121, rue Pellart, avant le 31 décembre courant.

En conséquence, les intéressés qui se croient en droit de bénéficier des dispositions de la loi, doivent s'y adresser, sans aucun retard, munis de leur livret de mariage; d'une carte d'électeur ou, s'il s'agit d'une veuve, d'une pièce délivrée par la Mairie constatant sa nationalité; d'un bulletin de résidence et d'un bulletin de non-imposition qui est délivré gratuitement par le percepteur de leur canton.

Les demandes parvenues après ladite date du 31 décembre ne pourront être examinées qu'à une date ultérieure.

DANS LA BARRIERE

M. Georges Pruvost, confiseur à Touffiers, passait boulevard d'Helluin, en conduisant sa voiture.

Il alla, avec son équipage, donner violemment contre la barrière du passage à niveau qui fut brisée.

Le garde-barrière, M. Jean Karther, a avisé la police.

Eclairage électrique

La « Société ROUBAISIENNE D'ECLAIRAGE PAR LE GAZ ET L'ELECTRICITE », Concessionnaire de la Ville de Roubaix, procédant actuellement à l'établissement de son réseau d'électricité, desservira les Abonnés dans l'ordre de leur inscription, au fur et à mesure de l'achèvement des diverses sections du Réseau

ROUBAIX est la ville de France où l'éclairage coûte le moins cher

S'adresser au Bureau provisoire : 33, Grande-Rue, Roubaix.

UNE SOCIETE QUI RENAIT DE SES CENDRES

Le 17 mars 1895, au cours d'une assemblée générale, tenue à l'Hôtel Ferraille, rue de la Gare, à Roubaix, était créée l'« Union Artistique et Littéraire de Roubaix-Tourcoing » qui ne pouvait comprendre que les artistes de Roubaix-Tourcoing, littérateurs, poètes, musiciens, peintres, sculpteurs, architectes ou graveurs, nés ou domiciliés dans les cantons de Roubaix-Tourcoing, de parents originaires de ces cantons, ou professeurs dans une des écoles artistiques des deux villes sœurs.

Le dernier bureau était composé comme suit : Président-d'honneur, M. J. J. Weerts, artiste peintre; président, M. Julien Koszul, directeur du Conservatoire national de musique de Roubaix; vice-présidents, MM. Alfred Reboux, publiciste, décédé; Ernest Thibaut, architecte à Roubaix; Alfred Desplanque, artiste peintre à Tourcoing; secrétaire, M. Marius Véran, homme de lettres; trésorier, M. Florin, de Croix, graveur, décédé.

Des circonstances diverses ayant retenti les réunions, la Société, qui possède un encaisse de plus de 2.000 francs, pouvait être considérée comme à la veille de disparaître définitivement, lorsque, le 14 courant, à la suite d'une assemblée générale et au vote secret, la continuation de la société fut décidée à une grosse majorité.

Une seconde assemblée générale aura lieu le 11 janvier, à 11 heures et demie du matin, au Grand Hôtel, et son ordre du jour comporte : Formation du Comité. — Modification au règlement.

LES FETES DE L'ANNEE PROCHAINE

Seront considérés comme fêtes locales en 1914 : La Mi-Carême le 22 mars, Pâques le 12 avril, la Foire le 19 avril, le dimanche précédant la Pentecôte le 31 mai, la Ducasse le 6 septembre, le dimanche précédant la Toussaint le 25 octobre, le dimanche précédant la Noël le 22 décembre.

La loi sur le repos hebdomadaire pourra ne pas être observée aux dates ci-dessus.

ETAT-CIVIL

de ROUBAIX du 25 décembre 1913

Naissances. — Alphonse Marmet, rue des Charpentiers, 38 — Fernande Delaby, rue des Ogiers, cour Dhallum, 7.

Décès. — Henri Gress, 6 mois, rue d'Estaing, cour Robbe. — Clotilde Lacouvre, 50 ans, sans profession, rue de Lille, impasse des Arts, 6. — Florentine Durlez, 63 ans, sans profession, rue de la Perche, cour Briet, 23. — Pierre Debele, 69 ans, cordonnier, rue des Longues-Haies, 377.

CROIX

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Aujourd'hui vendredi, à huit heures du soir, le Conseil municipal se réunira en séance publique pour examiner l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du procès-verbal de la dernière séance. — 2. Entretien des chemins vicinaux ordinaires (1914 à 1918) (adjudication). — 3. Révision des listes électorales (délégués) 1914. — 4. Liste de répartiteurs pour 1914. — 5. Sapeurs-pompiers, matériel, marché de gré à gré. — 6. Tribunal de commerce : création d'un bureau de vote à Croix. — 7. Nouveau et vieux forages. — 8. Budget primitif pour 1914. — 9. Crédits divers. — 10. Poste : bureau ouvert sans interruption. — 11. Installation de becs de gaz. — 12. Communication de l'administration.

Huis clos : 1. Cotes irrécouvrables. — 2. Assistance aux familles nombreuses. — 3. Assistance aux vieillards et incurables. — 4. Demande d'admission à l'hospice. — 5. Assistance médicale gratuite

WASQUEHAL

CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil s'est réuni mardi à 20 heures, sous la présidence du citoyen Lejeune-Mulliez, maire.

Le citoyen Chatelet est nommé secrétaire.

Le maire fait donner lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté sans observations. Il passe ensuite à l'ordre du jour de la réunion.

Revision des listes électorales. — MM. Durand, Desplanque et Lefebvre sont nommés délégués pour la revision des listes électorales.

Commissaires répartiteurs. — Le conseil décide, sur la proposition de l'administration municipale, de présenter à l'approbation de M. le préfet la liste des commissaires répartiteurs pour 1914.

Service de l'ébouage. — Sur la proposition de la commission des finances, le conseil décide de fixer à 650 francs les frais d'enlèvement des boues pour le quartier du Centre, et 500 francs pour les quartiers du Capreau et de la Planche-au-Riez.

Fourniture de charbon. — Le cahier des charges pour la fourniture de charbon, en 1914, pour les établissements municipaux, s'élève à 5,000 francs. — Adopté.

Voirie municipale. — M. le maire communique au conseil un projet d'aqueducage des rues de Wasquehal, sur une longueur totale de 13 kilomètres et dont le devis s'élève à la somme de 500,007 fr. 90

Pour couvrir ces dépenses, ajoute M. le maire, il sera sollicité de M. le ministre des subventions sur les paris des courses.

Le projet, mis aux voix, et adopté.

Conseil des prudhommes. — A la suite d'un vœu formulé par le conseil municipal, et sur la proposition de M. le maire, le conseil décide l'installation d'un bureau de vote à Wasquehal, pour les élections au conseil des prud'hommes.

Cimetière au Capreau. — M. le maire expose que le conseil, ainsi qu'il en avait pris l'engagement, a tenu à étudier très sérieusement la question de création d'un cimetière au Capreau demandé par un certain nombre d'habitants du Capreau et de la Planche-au-Riez.

Les raisons qui semblaient militer en faveur de ce projet étaient les suivantes :

1° Eloignement du cimetière actuel des quartiers du Capreau et de la Planche-au-Riez.

2° Certaines familles préfèrent pour ce motif prendre des concessions au cimetière du Blanc-Seau, à Tourcoing, plutôt quau cimetière de Wasquehal.

3° Profit quen tirerait le petit commerce de ces quartiers.

Le conseil juge :

1° Que la question d'éloignement ne peut être prise sérieusement en considération. De l'église du Capreau au cimetière actuel un enterrement met environ 30 minutes pour faire le trajet. Il suffit de jeter les yeux sur toutes les communes environnantes pour constater que dans toutes ces communes certains quartiers agglomérés sont aussi et même plus éloignés du cimetière que ne le sont à Wasquehal les quartiers du Capreau et de la Planche-au-Riez.

2° Les concessions qui échappent à Wasquehal par suite des préférences des familles ne sélèvent pas à une moyenne supérieure de 2 par an.

3° Le petit commerce de ces quartiers ne trouverait qu'un profit insignifiant de cette création. Seuls quelques cabarets qui pourraient s'établir à proximité du nouveau cimetière en bénéficieraient, encore dans des conditions insuffisantes pour leur permettre d'en vivre. D'autre part, la création de ces cabarets ne pourrait que nuire à l'ensemble des cabarets du quartier, déjà écrasés d'impôts.

Les raisons qui s'opposent à la réalisation du projet sont les suivantes :

1° Le cimetière actuel contient encore un vaste terrain libre et jusqu'à présent les familles qui profitent des terrains communs ont pu conserver les tombes, quel que soit le nombre d'années écoulées. Cet état de choses ne se modifiera pas d'ici longtemps.

2° L'installation d'un cimetière au Capreau coûterait environ 15,000 francs (achat de terrains, nivellement, drainage, clôtures, plantations, etc.).

3° Bien loin d'être en rapport pour la commune, en outre de la somme de 15.000 francs spécifiée plus haut, il nécessiterait annuellement des dépenses supplémentaires. En effet, si l'on évalue à 2 par an les concessions trentenaires, la recette supplémentaire serait de 160 francs.

La dépense supplémentaire serait :

1° Un fossoyeur payé au minimum de 200 francs par an.

2° Une augmentation de traitement du fossoyeur du cimetière actuel, qui se chiffrerait par 150 francs au minimum.

Soit une dépense de 350 francs pour une recette de 160 francs.

Pour toutes ces raisons le conseil estime qu'il n'y a pas lieu de donner suite au projet de création d'un cimetière au Capreau et rejette définitivement ce projet.

M. MILLE. — Je prie mes collègues de bien vouloir rejeter le projet de créer un nouveau cimetière au Capreau.

M. le maire met aux voix le rejet de la création d'un nouveau cimetière au Capreau. — Adopté.

M. le maire donne ensuite lecture d'un vœu de M. Dunand, priant les municipalités de Lille et de Roubaix de construire des fours crématoires

Tous les conseillers présents donnent un avis favorable.

Demande de crédit. — La société « L'Union Fraternelle des Anciens Militaires » sollicite un crédit de 99 francs pour couvrir ses dépenses d'imprimés pendant l'année 1913.

M. LE MAIRE. — Avant de voter cette somme, la société doit justifier cette demande.

M. Chatelet sollicite du conseil la vote de cette demande.

M. le maire, au nom de la commission des finances prie le conseil de rejeter cette demande, en attendant que la société en ait justifié la raison

Energie électrique. — Le conseil désigne M. Longuereau pour s'occuper du contrôle de l'énergie électrique.

Gratifications aux instituteurs. — Le conseil décide, comme les années précédentes, qu'une gratification de 200 francs sera allouée à MM. les instituteurs.

Bascule publique. — Plusieurs industriels de la commune ont sollicité l'installation d'une bascule publique.

Sur la proposition de M. le maire, cette demande a été renvoyée à une commission, qui se compose de MM. le maire, des deux adjoints, Lesur et Dhooghe

Fête publique. — Une somme de 2.000 fr. est votée pour l'organisation des fêtes de 1914, en l'honneur de l'inauguration des chalets-bains et des maisons ouvrières.

Monument aux victimes du travail. — Sur la demande de M. Dhooghe, le conseil vote en principe la construction d'un monument à élever aux victimes du travail.

Pour les boulangers. — Le conseil vote une somme de 4,000 francs pour le paiement des fournitures des boulangers.

A 21 heures, l'ordre du jour étant épuisé, le maire lève la séance.

RENTES OUVRIERES. — Au tissage de M. Louis Willem, Jules Dewaele, 56 ans, graisseur, demeurant à Roubaix, rue des Ogiers, s'est fait des contusions à la partie supérieure de la cuisse gauche.

10 jours de repos.

— A la Raffinerie de pétrole, Arthur Vanhuysse, 42 ans, demeurant à Croix, en roulant un tonneau a glissé et, en tombant, s'est fait des contusions à la partie inférieure gauche du thorax.

10 jours de repos.

Réclamer à tous les Vendeurs

L'Almanach du 'Réveil'

1914

Le plus intéressant des Almanachs régionaux

WATTRELOS

Conseil Municipal

Le Conseil municipal de Wattrelos s'est réuni en séance extraordinaire avant-hier mercredi, sous la présidence du citoyen Briffaut, maire.

Après avoir approuvé les cahier des charges et bordereau de prix, établis par le service vicinal, pour la mise en adjudication de l'entretien des chemins vicinaux pendant les années 1914 à 1918, le Conseil a décidé de transformer la quatrième classe de l'école de garçons de la Baillerie, qui a une surface de cent mètres carrés, en deux classes, et d'affecter à l'Amicale des anciens élèves la deuxième classe pour lui servir de local pour ses réunions.

UNE NOUVELLE RUE

Le Conseil a ensuite adopté les propositions de l'administration municipal pour :

1. L'ouverture d'une rue de l'abattoir à la gare ;
2. L'élargissement de la rue des Prés ;
3. Le nivellement de ces deux rues.

La rue nouvelle aura 208 mètres de longueur sur une largeur uniforme de 12 mètres. Elle sera droite.

Elle partira de la rue de l'Abattoir, sera établie jusque la rue des Prés sur un terrain communal, touchera l'angle de la maison de l'usine à gaz et traversera les propriétés du concierge de MM. Pollet pour aboutir à la rue de la Gare, lieu dit « Les Basanos ».

MM. Pollet cèdent gratuitement les terrains nécessaires pour l'ouverture de cette rue, appelée à recevoir une circulation active. Elle reliera la gare et l'abattoir et permettra aux convois de bestiaux d'arriver à ce dernier établissement sans passer par la Grand'Place et les rues étroites du Centre.

Les alignements de la rue des Prés ont été fixés par un arrêté préfectoral du 21 septembre 1868. Les administrations municipales qui se sont succédé depuis cette époque n'avant pas procédé, par les moyens propres à l'ouverture de la rue telle qu'elle était projetée, l'application des dispositions du plan ancien a été abandonnée Cette voie n'existait en réalité que jusqu'à l'usine Desclée. Elle desservait des prairies et la frontière belge Sa plateforme, irrégulière, était impraticable pendant la mauvaise saison. Les terrains jusqu'aujourd'hui enclavés vont trouver des accès faciles par suite de l'ouverture d'une rue de l'abattoir à la gare.

C'est pourquoi l'administration municipale a estimé qu'il convenait d'aménager la rue des Prés et pour y faciliter la circulation de l'élargir à 12 mètres

Le projet adopté par le Conseil municipal conserve l'assiette actuelle de la rue et frappa les bâtiments anciens. Les rescindements ne seront opérés qu'au fur et à mesure des demandes individuelles d'alignement.

Le nivellement pour ces deux rues a été rattaché au repère du nivellement général scellé sur le mur de l'Hôtel des Postes.

Le plan de nivellement de ces deux rues leur assurera des pentes et rampes se présentant à une circulation facile. Il assurera au propriétaire les moyens de fixer à un niveau stable les construction qu'il doit élever sans craindre de les voir, plus tard, en contre-haut ou en contre-bas du niveau des rues.

Voilà donc un nouveau quartier qui va se créer à Wattrelos

Le Conseil a décidé que la nouvelle rue partant de l'abattoir à la gare sera dénommée « rue des Basanos ».

Le Conseil a ensuite voté quelques crédits supplémentaires à l'exercice 1913, réglementé la perception des droits de voirie, puis, en séance privée, il a examiné près de 200 dossiers de demandes d'assistance aux familles nombreuses et plusieurs demandes d'allocations journalières présentées par des familles de jeunes soldats.

ETAT-CIVIL de WATTRELOS. — *Naissance.* — Blanche Jubaru, rue Leuridan Noclin, maison Vankeputte.

Décès. — Isidore Hier, 73 ans, sans profession, rue de Tourcoing, 128.

Gazette Tourquennoise

Le feu dans une chapelle

30.000 FRANCS DE DEGATS

Jeudi, vers huit heures du matin, par suite d'un vice de construction de la cheminée du calorifère, un violent incendie s'est déclaré dans les combles de la chapelle annexe construite en 1897 de l'Orphelinat Saint-Vincent de Paul, rue de Gand, 18.

Mandés d'urgence, nos braves pompiers se rendirent maîtres du sinistre après une grosse heure de travail.

Les toitures de la chapelle et de la tribune St-Antoine sont brûlées et les voûtes de ces deux lieux se sont en partie écroulées.

La chapelle et la tribune ont huit à neuf mètres de large sur vingt mètres de long et la tribune est surélevée de six mètres.

Les dégâts sont évalués à une trentaine de mille francs. Il y a assurance à plusieurs compagnies.

Pris de panique dès le début du sinistre, les enfants hospitalisés ont été recueillis par des voisins.

Sur les lieux de l'incendie, nous avons remarqué MM. Leduc et Massard, adjoints au maire ; Kernevez, commissaire central et Anthès, commissaire de police du 1e arrondissement.

Attaque nocturne

UN MARCHAND DE CHEVAUX SOULAGE D'UNE SOMME DE 200 FRANCS

Jeudi, vers deux heures du matin, M. Hautemuette Edmond, 46 ans, marchand de chevaux et cabaretier à Roncq, revenait de Lille et regagnait sa demeure par la rue de Roncq, lorsque soudain deux individus inconnus se précipitèrent sur lui, le renversèrent, le rouèrent de coups et lui dérobèrent une somme de 200 francs en pièces de cinq francs.

Prévenu immédiatement, M. le commissaire de police du 1e arrondissement a chargé le service de la sûreté de rechercher les malfaiteurs.

D'après notre enquête, Hautemuette, dont l'estaminet porte pour enseigne « Au Retour d'Amérique », en revenant de Lille, serait entré dans un estaminet situé au numéro 8 de la rue du Haze, tenu par Vandendriessche et aurait fait en présence de deux individus âgés d'une trentaine d'années, le change d'une pièce de cinq francs prise dans une énorme bourse. Ce sont très probablement eux les agresseurs.

LE FAUX VENEZUELIEN

Jeudi matin, M. Lorthiois Louis, consul du Venezuela, demeurant rue de la Blanche Porte, recevait la visite d'un individu demandant un secours en argent afin de pouvoir regagner, le plus vite possible, l'Amérique du Sud en passant par Anvers.

Flairant la fumisterie, M. Lorthiois manda les agents Dhal et Vienne qui conduisirent l'exotique devant M. Anthès commissaire de police. Pas plus vénézuélien que le pape, mais tout simplement natif d'Armentières, l'homme, un sieur Rudant Louis, 38 ans, tisserand, demeurant à Lille rue des Etaques, 53, avoua qu'étant en état de vagabondage, il avait tenté, au moyen de faux papiers, au nom de Amédée Prieto, 40 ans, né à Montevideo, de se faire remettre de l'argent.

M. Anthès, commissaire de police du 1e arrondissement, a expédié l'escroc au parquet.

POUR FAIRE LE REVEILLON

Mercredi soir, peu après avoir fait la charité à un mendiant, M. Pendme, boucher, rue du Tilleul, constata la disparition d'un superbe jambon et avisa la police.

Hier matin, le voleur a été mis en état d'arrestation.

C'est un sieur Dewaller Cyrille, 26 ans, né à Halluin, domestique, demeurant rue de Valmy.

CHEZ LES RADICAUX UNIFIES

Dans sa réunion de mercredi soir, le Comité directeur du parti radical et radical-socialiste unifié, a décidé qu'un bureau mensuel présidera par roulement aux délibérations du groupe.

Pour le mois de janvier, il est ainsi constitué : Président, M. G. Dron, vice-président de la Chambre des députés, maire de Tourcoing ; assesseurs, MM. Renard et Dalimier, secrétaire permanent, M. Franklin-Boullon.

Communiqués divers

INSTITUT COLBERT. — Les membres du Conseil de surveillance de l'école de cordonnerie de Tourcoing invitent les patrons, ouvriers et apprentis cordonniers à assister aux épreuves du concours trimestriel des élèves cordonniers.

Ce concours aura lieu dans les locaux de l'Institut Colbert, 10, rue de Gand, aujourd'hui vendredi 26 et demain samedi 27 courant, de 8 heures à midi, et de 1 heure et demie à 6 heures et demie.

CONDITIONNEMENT DE TOURCOING.—Mouvement journalier du 22 décembre 1913 : Laine peignée 70.625 kilos. — Laine filée 26.170 kilos. — Blousses et laines diverses 47.645 kilos. — Cotons, jutes, etc. 17.349 kilos. — Total 161.189 kilos.

Mouvement journalier du 23 décembre 1913 : Laine peignée 78.490 kilos. — Laine filée 35.389 kilos. — Blousses et laines diverses 64.988 kilos. — Cotons, jutes, etc. 32.626 kilos. — Total 211.263 kilos.

THEATRES, FÊTES ET CONCERTS

THEATRE MUNICIPAL

Aujourd'hui vendredi 26 décembre, à 8 heures 1/2 : LA CHASTE SUZANNE, opérette nouvelle en 3 actes, musique de J. Gilbert. Orchestre dirigé par M. Roberval. Costumes entièrement neufs de la maison Boinet et Hersig, de Paris, et de la maison Créteur père, de Roubaix. Grande mise en scène. Décoration nouvelle.

Service de voitures pour Roubaix et Mouscron, desservant la Malsence et la Croix-Rouge (o fr. 50 par personne).

Dimanche 28 décembre, grande matinée à 3 heures : LA CHASTE SUZANNE.

La location est ouverte pour ces représentations.

HIPPODROME-VARIETES. — Grand et légitime succès, hier, aux deux représentations, pour la troupe remarquable engagée spécialement pour les fêtes de Noël, par le nouveau directeur de l'Hippodrome-Variétés de la place des Halles.

D'une correction parfaite, spécialement composé pour les familles, le spectacle fera courir à tout Tourcoing, select, demain, samedi et après-demain dimanche, en matinée et soirée.

L'ARBRE DE NOEL DES ECOLIERS TOURQUENNOIS. — Hier, par deux fois, petits garçons et petites filles emplissaient de leur bruit et de leurs cris de joie la salle du Gymnase de la rue de Gand, immense volière trop étroite.

C'était les matinées récréatives offertes à l'occasion de la Noël, aux enfants des écoles laïques, par cette admirable Association des Dames Charitables.

M. Dron, député-maire, avait tenu à assister à ces festivités enfantines, en compagnie de MM. Leduc, adjoint et conseiller général; Brassard, adjoint ; docteur Lagache, conseiller municipal; Mmes Urbain Robbe, présidente des Dames Charitables; Maurice, secrétaire de cette œuvre incomparable, etc., etc.

Composé avec un goût charmant, le programme très varié fut d'un bout à l'autre apprécié par la jeunesse qui ne fut pas avare d'applaudissements pour la Fanfare « Les Intimes » : les fillettes du Collège, le comique crime juvénile dans son hilarant répertoire; les jeunes gymnastes de l'Ecole des filles de la rue du Vivoloir, les gracieuses ballerines de la rue des Orphelins et les célèbres fantoches Holden's, etc., etc.

ETAT-CIVIL

de TOURCOING, du 23 décembre 1913

Naissances. — Henri Cardon, rue Nationale, 122. — Denise Dhont, rue du Tonkin, 62.

Décès. — Couronne Mauveaux, 32 ans, sans profession, rue Nationale, 122. — Achille Haquette, 57 ans, rentier, rue du Vélodrome, 37. — Céline Dubois, 67 ans, sans profession, rue Bouchard, 54.

LILLE

L'amour maternel

Déchue de la puissance maternelle, une femme fait évader sa fillette de l'assistance publique. — Elle disparaît avec son enfant, que la police recherche

Un incident peu banal, à propos duquel la police a été appelée à intervenir, s'est déroulé hier matin dans le quartier d'Esquermes.

Voici ce dont il s'agit :

Il y a quelque temps, la veuve Lardez, demeurant 32, rue de la Marmora, et dont la conduite, paraît-il, n'est pas exempte de reproches, était déclarée, par le tribunal de Lille, déchue de la puissance maternelle.

Cependant, l'intéressée ne tint aucun compte de cette décision et refusa de conduire sa fillette Yvonne, âgée de 8 ans, à l'Assistance publique, ainsi qu'elle en avait été priée.

La police se mit donc à la recherche de l'enfant, qui avait coutume de se rendre chez sa grand'mère, à Loos, et, l'ayant retrouvée, l'emmena à l'établissement d'Esquermes.

Or, hier matin, vers dix heures, au moment où, sous la conduite d'une surveillante, les pupilles de l'Assistance publique sortaient de l'église St-Martin, d'Esquermes, Mme Lardez surgit tout à coup. Ayant que la surveillante fut revenue de sa surprise, elle empoigna celle-ci à bras-le-corps et la mit dans l'impossibilité de bouger.

Pendant ce temps, la jeune Lardez, sur les indications de sa mère, prenait la fuite à toutes jambes. Dès qu'elle fut hors d'atteinte, Mme Lardez desserra son étreinte et alla la rejoindre.

Ne pouvant abandonner la garde des enfants qui lui étaient confiées, la surveillante ne put poursuivre la fuyarde, mais, à son retour, elle relata à ses chefs les faits que l'on vient de lire.

MM. Broux et Pollet, commissaires, mis au courant de cette affaire, ont procédé à des recherches pendant toute la journée d'hier, afin de retrouver la trace de Mme Lardez et de sa fille.

Les investigations auxquelles se sont livrées ces deux magistrats sont jusqu'à présent demeurées infructueuses.

A QUI LA BALLE DE LIN ?

En passant, hier, vers 5 heures et demie, près de la porte de Paris, M. Armand Hollebecq, 13 ans, demeurant 23, square Ruault, a trouvé dans le bas-fond de ce monument une balle de lin d'un certain poids.

Il a porté sa trouvaille au commissariat du 3e arrondissement.

On croit qu'il s'agit du produit d'un vol dont un malfaiteur aura voulu se débarrasser comme par trop compromettant.

Le «réveillon» d'un chemineau

Pour avoir trop fêté la dive bouteille, il fit connaissance avec la camarde

Dans la matinée d'hier, vers huit heures, un agent de service dans les environs de la gare trouvait étendu sur un trottoir de la rue du Vieux-Marché aux-Moutons un homme d'une cinquantaine d'années, au physique squelettique, ayant l'aspect d'un chemineau. Péniblement, le policier conduisit cet individu, qui était ivre-mort, au poste de police du 3e arrondissement, où on le mit au violon.

Vers trois heures de l'après-midi, le secrétaire du poste lui rendit visite afin d'obtenir quelques renseignements sur son identité, mais aux questions qui lui furent posées, l'homme ne répondit pas. On le secoua, mais en vain, l'inconnu semblait avoir passé de vie à trépas.

Un docteur requis en hâte vint examiner le prisonnier. Il diagnostiqua une congestion et prescrivit le transport immédiat du malade à l'hôpital.

Mais hélas ! pendant qu'on le transportait en voiture d'ambulance à l'hôpital St-Sauveur, le malheureux mourut.

Comme on n'avait aucun renseignement sur son état civil et que le défunt semblait ne pas posséder de papiers, on conduisit son cadavre à la Morgue.

Là, dans ses vêtements fouillés minutieusement, on trouva un billet de visite d'hôpital au nom de Jules Berte, né à Prémesques le 25 janvier 1849, sans domicile fixe, ainsi que neuf pièces de deux centimes.

Le commissaire du quartier a fait les constatations d'usage.

La Coupe de Noël

LE SOLDAT HUBAUT SE CLASSE PREMIER

La coupe de Noel n'ayant pas trouvé, cette année d'organisateurs, un groupe de nageurs décidèrent à la dernière heure de se passer de ces derniers.

Il y eut bientôt quelques inscriptions et rendez-vous fut donné pour hier à trois heures de l'après-midi, au Pont de l'Hippodrome.

M. Henri Six, président du Club des Nageurs Professionnels Lillois, qui s'était mis à la tête du mouvement, rassembla les concurrents qui étaient au nombre de sept et leur fit les recommandations d'usage.

Le trajet à parcourir était de cent mètres. A 3 heures 20, M. Six donnait le départ.

Malgré la température de l'eau qui était de quatre degrés, au-dessus de zéro, les nageurs se disputèrent vaillamment la 1re place.

Voici le classement à l'arrivée :

1er Hubaut Alphonse, soldat au 84e rég. d'infanterie en 1 m. 28 sec. — 2e, Barron Hippolyte, à une main. — 3e, Dhaussy Constant (unijambiste) à 1 mètre. — 4e, Lameyrand Maurice, soldat au 43e régiment d'infanterie. — 5e, Lestienne Henri — 6e, Ballain Lucien. — 7e, Renard Henri.

Théâtres Municipaux

AU GRAND-THEATRE

Demain soir samedi, à 7 heures très précises, représentation populaire avec le concours de M. Vitry, de l'Apollo, l'artiste si apprécié et dont le succès fut colossal à Lille. Vitry interprétera le rôle de Danilo de LA VEUVE JOYEUSE qu'il a joué plus de quatre cents fois tant en tournée qu'à Paris où dans les différentes villes de province où partout il a récolté des triomphes. Le spectacle commencera par BLANCHETTE, comédie dramatique en 3 actes de Brieux.

— Dimanche, en soirée, représentation extraordinaire composée de trois ouvrages dont un opéra-comique.

Prochainement, création du CHATEAU DE LA BRETECHE, drame lyrique, et CHERIBIBI, drame de MM. Alévy et Nadaud, tiré du roman-feuilleton de Gaston Leroux.

AU KURSAAL

Ce soir, à 8 heures 1/2 : LA PETITE CHOCOLATIERE, comédie en 4 actes, avec le concours de M. Vitry, de l'Apollo.

— Demain samedi, à 8 heures 1/2, CAVALERIA RUSTICANA et LE VOYAGE DE MONSIEUR PERRICHON.

— Dimanche en matinée : LA PETITE CHOCOLATIERE, avec M. Vitry, et en soirée, dernière représentation de LA VEUVE JOYEUSE, avec Vitry dans le rôle de Danilo.

Kodaks et tous Appareils Photographiques chez L. MAIRESSE 11, rue des Ponts-de-Comines, 11, LILLE

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LAMBERSART

LA FÊTE ENFANTINE DE L'ECOLE MATERNELLE LAIQUE

Ainsi que nous l'avions annoncé, hier a eu lieu, à l'école maternelle laïque de Lambersart, si brillamment dirigée par Mme Watteau, une grande fête enfantine, à laquelle avaient été conviés les parents des petits élèves.

La salle où se déroula cette fête, qui dépassa en succès les espérances des organisateurs, était trop petite pour contenir les nombreux invités qui, tour à tour, applaudirent les enfants dans des chœurs, des saynètes et des danses mimées très gracieusement interprétées.

A la fin de la seconde partie du programme, Mme Watteau fit une causerie sur l'«Objet de l'école maternelle». Elle démontra l'influence de cette école sur le moral et le physique des tout petits.

Après la causerie de Mme Watteau, des fleurs lui furent offertes par les parents des élèves, et aussi par M. Dubois, au nom des membres du Sou des Ecoles laïques (section de Lambersart).

Mme Joly, inspectrice départementale des écoles maternelles, qui présidait cette fête, ainsi que M. Delescaux, adjoint au maire de Lambersart, eurent ensuite un mot aimable pour la directrice de la nouvelle école du Canon-d'Or, dont ils louèrent les efforts persévérants et l'amabilité.

La cérémonie se termina par une distribution aux enfants de jouets et d'oranges.

On devine sans peine la joie que ces cadeaux causèrent aux bambins et aussi, il faut le dire, à leurs papas et mamans.

Bref, ce fut hier une excellente journée pour l'école laïque maternelle, dont le nombre des élèves va sans cesse s'augmentant et pour laquelle il faudra bientôt une adjointe.

DOUAI

VISITEUSE INDESIRABLE

Depuis quelques jours une femme aux allures de bohémienne parcourait les corons de Dorignies vendant des réveils-matin.

Mme Locufier reçut sa visite et lui acheta un réveil. Mais après le départ de la « commerçante », elle constata la disparition d'une somme de 25 francs enfermée dans le tiroir d'une armoire.

Elle a porté plainte et la gendarmerie recherche la voleuse qui doit habiter Pont-de-la-Deûle.

MAUVAISE CHUTE

Mme veuve Grat, âgée de 80 ans, passant rue de Lille, lorsqu'elle fit un faux pas et tomba. Dans sa chute la pauvre femme se fractura le pied gauche. Elle a été transportée à l'Hôtel-Dieu. Son état est assez sérieux.

AU THEATRE

Le mardi 5 janvier, L'HOMME QUI ASSASSINA, par la Tournée Baret.

PAS-DE-CALAIS

MOLINGHEM

AGRESSION — M. Joseph Thomas, 64 ans, usinier, demeurant à Molinghem, regagnait, vers 19 heures, son habitation.

Arrivé près de la gare de Berguette, un individu s'approcha de lui et le terrassa d'un coup de poing dans la figure.

L'agresseur fouilla sa victime, lui enleva une somme de 48 francs, représentant sa quinzaine, et fila.

Joseph Thomas, revenu de son émotion, regagna sa demeure, où il dut s'aliter.

La gendarmerie, informée, procède à une enquête.

CALONNE-SUR-LA-LYS

AU FEU. — Un incendie s'est déclaré, vers 6 heures du matin, dans la ferme de M. Marcel Levêque, rue de Robecq, à Calonne-sur-la-Lys. Un hangar a été détruit, ainsi que 400 kilos de foin et des instruments aratoires qui s'y trouvaient abrités.

Les pertes sont évaluées à 2,700 francs et sont couvertes par une assurance.

ISBERGUES

L'IVRESSE. — La gendarmerie a arrêté Ambroise Ryckelynck, 38 ans, originaire de Lederzeele (Nord), ouvrier aux aciéries.

Celui-ci, étant ivre, a brisé un carreau à la fenêtre de l'estaminet tenu par Mme Durand-Dequenne, au hameau du Pont-à-Bulques, puis, ouvrant la fenêtre, a pénétré dans le débit.

NECROLOGIE. — On annonce la mort de M. le docteur Henseval, chirurgien en chef de l'hôpital de Béthune, médecin-légiste, chevalier de la Légion d'honneur, décédé jeudi matin à Béthune.

M. le docteur